



Fissure receveur de douche

Par **Ansoo**, le **27/10/2023** à **16:34**

Bonjour,

je suis propriétaire d'un appartement neuf depuis un an.

j'ai une locataire qui est également arrivée à cette même date il y a un an et elle vient me prévenir qu'il y a une fissure au niveau du receveur de douche.

Elle me dit que c'est un défaut d'installation. J'ai donc appelé le promoteur mais on ne peut plus faire jouer la garantie de parfait achèvement car on a dépassé le délai des 1 an de quelques jours....

Ce défaut elle a selon elle depuis son arrivée or l'état des lieux à l'arrivée est vierge.

Que puis-je faire?

En vous remerciant pour votre réponse.